 I.A.D.E.S. <small>Institution d'Aide au Développement Economique et Social</small>	CIBLAGE GEOGRAPHIQUE ET DE POPULATION PAUVRE AU TOGO	Version : 02
CDE-IADES-2020-003	Date de mise à jour : 08 février 2020	Page 1 sur 11

CIBLAGE GEOGRAPHIQUE ET DE POPULATION PAUVRES POUR UN PROGRAMME DE MICROFINANCE SOCIALE AU TOGO

RESUME DESCRIPTIF

IADES est une ONG de développement au Togo qui a développé au fur et à mesure des années des compétences dans 4 métiers qui sont :

- L'appui socioéconomique par le microcrédit social
- L'entrepreneuriat agricole (création, gestion et appui financier aux coopératives agricoles)
- Les énergies renouvelables (lutte contre la précarité énergétique en zone rurale)
- L'accès aux soins de santé par la mutuelle de santé

Les programmes de l'ONG visent exclusivement à améliorer le niveau de vie des populations vulnérables, pour se faire l'organisation a su identifier les zones d'intervention où le taux de pauvreté est très élevé et a mis en place un plan de développement qui permet d'étendre son champ d'action progressivement aux régions pauvres du Togo et de répondre aux objectifs 1 3 5 7 8 et 10 des objectifs du développement durable.

Ce document justifie dans un premier temps le choix de zone dans la région maritime sur la base des enquêtes de bien être de base de la direction de la statistique nationale du Togo ayant permis de dresser la carte de pauvreté du Togo et ensuite le critère de ciblage des bénéficiaires grâce à l'outil PPI (index de probabilité de pauvreté) développé par IPA (innovation for poverty action)

I. CHOIX DE LA PREFECTURE DE L'AVE ET DU ZIO DANS LA REGION MARITIME

Il n'existe pas une définition unique de la pauvreté, le phénomène étant multidimensionnel. Aussi au Togo, la démarche globale retenue pour sa mesure et son étude a-t-elle reposée sur trois approches : une approche monétaire, une approche non monétaire et une approche basée sur la perception de la pauvreté par les populations. IADES a retenu les deux premières approches dans ses études

1. Approche monétaire de la pauvreté

La pauvreté monétaire se rapporte à une consommation en deçà d'un seuil jugé minimal pour satisfaire les besoins de base. Au Togo, les seuils de pauvreté ont été calculés à partir de l'enquête QUIBB (questionnaire de bien être de base pour les cinq régions du pays et pour la capitale Lomé suivant les méthodes fondées sur les besoins alimentaires (2400 kilocalories par équivalent adulte et par jour) et les besoins non alimentaires. Ces seuils varient entre 154 853 FCFA et 179 813 FCFA par équivalent adulte et par an pour les régions administratives contre 242 094 FCFA à Lomé et sa périphérie.

Tableau 1 : Seuils de pauvreté par région

	Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	National
Seuil de pauvreté par équivalent							
Adulte et par an (en FCFA)	242 094	156 115	154 853	179 813	155 026	157 294	242 094

Source: DGSCN, Profil de Pauvreté , établi à partir de l'enquête QUIBB


1.1 Profil de la pauvreté monétaire au niveau national

A partir des seuils de pauvreté exposés ci-dessus-, l'incidence de la pauvreté est estimée à 61,7%, soit près de 3 242 257 individus répartis dans 535 486 ménages. La pauvreté est essentiellement rurale où l'incidence est de 74,3% représentant 79,9% des pauvres. En milieu urbain, l'incidence de la pauvreté est de 36,7% correspondant à 20,1% des pauvres. D'une manière générale, la région des Savanes est la plus pauvre avec une incidence de pauvreté de 90,5 %, suivie des régions Centrale (77,7%), Kara (75,0%), Maritime (69,4%), Plateaux (56,2%) et enfin Lomé (24,5%).

Il convient de noter que, compte tenu de leurs poids démographiques, les régions Maritime et Plateaux concentrent à elles seules 44,6% de la population pauvre du pays.

Tableau 2 : Incidence de la pauvreté monétaire par localisation (en %)

		Lomé	Maritime	Plateaux	Centrale	Kara	Savanes	National
% de la population		19,9	21,0	23,0	10,3	13,3	12,5	100
Incidence de la pauvreté en %	Urbain	24,5	54,3	36,5	60,2	60,9	76,8	36,7
	Rural	-	71,1	60,2	84,0	80,0	92,4	74,3
	Ensemble	24,5	69,4	56,2	77,7	75,0	90,5	61,7
Contribution à la pauvreté		7,9	23,7	20,9	12,9	16,2	18,4	100

 I.A.D.E.S. Institution d'Aide au Développement Economique et Social	CIBLAGE GEOGRAPHIQUE ET DE POPULATION PAUVRE AU TOGO	Version : 02
CDE-IADES-2020-003	Date de mise à jour : 08 février 2020	Page 3 sur 11

Source : DGSCN, établi à partir de l'enquête QUIBB

La pauvreté rurale est très prononcée dans les régions des Savanes, Centrale et Kara avec des incidences respectives de 92,4%, 84,0% et 80,0%. Elle est relativement modérée dans la région des Plateaux avec une incidence de 60,2% et dans la région Maritime où 71,1% de la population rurale est pauvre.

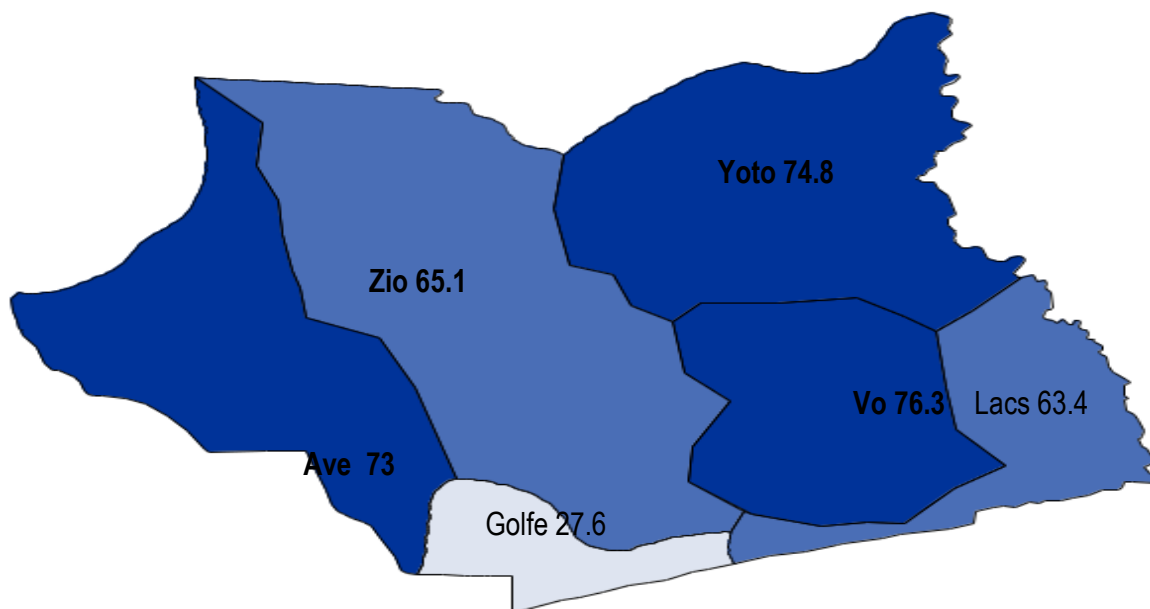
1.2. Pauvreté monétaire à Lomé et ses périphéries

La pauvreté touche 27,6% de la population de Lomé et ses périphéries. Cette pauvreté est plus accentuée dans les périphéries de Lomé (préfecture du Golfe) où l'incidence de la pauvreté est de 39,3%, qu'à Lomé commune où la pauvreté touche 22,5% des individus. Les incidences de la pauvreté à Lomé et dans ses périphéries sont largement en dessous de la moyenne nationale.

1.3. Pauvreté monétaire dans la région maritime


La préfecture de Vo est la préfecture la plus pauvre dans la région Maritime. La pauvreté y touche 76,3% des habitants. Viennent ensuite les préfectures de Yoto avec une incidence de 74,8%, de l'Avé (73,0%) et de Zio (65,1%). La préfecture des Lacs avec une incidence de 63,4% est la préfecture la moins pauvre de la région Maritime.

Carte 2 : Incidence de la pauvreté dans la région Maritime



Source : QUIBB-2006

Cette analyse de l'approche monétaire montre donc que dans la région maritime, la préfecture de l'Avé et du Zio sont les troisième et quatrième préfecture plus pauvre de la région maritime

 I.A.D.E.S. Institut d'Aide au Développement Economique et Social	CIBLAGE GEOGRAPHIQUE ET DE POPULATION PAUVRE AU TOGO	Version : 02
CDE-IADES-2020-003	Date de mise à jour : 08 février 2020	Page 4 sur 11

2. Approche non monétaire dans la région maritime

La pauvreté non monétaire se réfère aux conditions de vie et au patrimoine des ménages. Compte tenu des données disponibles, seuls les aspects liés à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement ont été abordés. Pour chacun de ces aspects, une comparaison inter-régionale est effectuée dans un premier temps. Ensuite, les disparités au sein de chaque région sont mises en relief.

2.1. Education

La préfecture de Yoto a le taux brut de scolarisation le plus élevé (129%). Elle est suivie par les préfectures de Zio(123%) et de Vo (122%). Les taux bruts de scolarisation les moins élevés sont enregistrés dans les préfectures des Lacs (120%) et de l'Avé (114%). Par contre, la préfecture de l'Avé est la préfecture où les filles sont relativement plus scolarisées par rapport aux garçons avec un indice de 1,16 alors que l'indice de parité le plus faible s'observe dans la préfecture de Yoto de l'ordre de 1,00.


2.2. Santé

Face aux engagements souscrits par le Togo en matière de santé, notamment sur l'accès universel et l'intégration de la santé de la reproduction, seule la couverture en infrastructures sanitaires, la proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié de santé, la couverture vaccinale, la morbidité due au paludisme et la prévalence du sida sont les principaux indicateurs utilisés pour le ciblage dans le domaine de la santé.

L'analyse des indicateurs de santé de la région Maritime montre que les trois préfectures les plus pauvres (Vo, Yoto et Zio) sont les plus défavorisées. En effet, les proportions d'accouchements assistés par un personnel qualifié de santé s'élèvent à 60,5%, 60,6% et 71,9% respectivement dans les préfectures de Vo, de Zio et de Yoto contre 76,0 % dans l'Avé et 84,6% dans les Lacs. Ces trois préfectures sont par ailleurs les préfectures les plus défavorisées en ce qui concerne les conditions d'accès aux services de santé. En effet, le pourcentage de ménages situés à moins de 3 km du centre de santé le plus proche est de 77,9% dans la préfecture de Vo, 83,3% dans la préfecture de Yoto, 75,5% dans la préfecture de Zio, 77,5% dans la préfecture de l'Avé et 93,0% dans la préfecture des Lacs. Quant à la prévalence du sida dans la région maritime, elle est de 4,5% en 2008.

2.3. Accès à l'eau

Le ciblage dans le domaine de l'eau utilise deux types d'indicateurs. Le premier est le taux d'accès à l'eau potable calculé à partir de l'enquête QUIBB. Dans le calcul de cet indicateur, toutes catégories d'eaux provenant du robinet, des puits protégés et des forages sont considérées comme potables. De plus, le taux d'accès prend seulement en compte le fait qu'un ménage utilise ces catégories d'eaux pour la boisson, mais ne prend pas en compte les conditions d'accès, en l'occurrence, la distance à la source d'eau. Le second indicateur est la population desservie en eau potable. Cet indicateur est calculé par la Direction Générale de l'Eau et de l'Assainissement. Il met en relation la population desservie et le potentiel en eau potable dans une localité donnée. Le potentiel est exprimé en EPE (Equivalent Point d'Eau) qui correspond à une source d'eau potable pouvant approvisionner dans des conditions satisfaisante une population de 250 personnes. Il existe dans une certaine mesure une corrélation entre les deux indicateurs, car les régions qui ont les taux d'accès à l'eau potable les moins élevés sont généralement

 I.A.D.E.S. <small>Institution d'Aide au Développement Economique et Social</small>	CIBLAGE GEOGRAPHIQUE ET DE POPULATION PAUVRE AU TOGO	Version : 02
CDE-IADES-2020-003	Date de mise à jour : 08 février 2020	Page 5 sur 11

celles dont la population desservie est faible. L'indicateur privilégié pour la suite de l'analyse est la population desservie en eau potable.

En milieu rural, les préfectures de l'Avé et de Yoto sont les plus favorisées avec des populations potentielles desservies respectives de 52% et 45%. Elles sont suivies des préfectures du Golfe (18%) et de Yoto (17%). Les préfectures de Vo et des Lacs sont les plus défavorisées avec des taux respectifs de 7% et 7,5%. En milieu semi-urbain, la préfecture de l'Avé reste la plus favorisée avec un taux de 55%. Toutefois, les préfectures de Yoto et des Lacs sont les plus défavorisées avec des taux respectifs de 2% et de 3,3%. En milieu urbain, les préfectures de Zio et du Golfe sont les plus favorisées avec des taux respectifs de 50% et 44%. Les préfectures de Yoto et des Lacs demeurent les plus défavorisées avec des taux respectifs de 25% et 26%.

En revanche, en considérant le taux d'accès à l'eau potable, la préfecture de Yoto a le taux le plus élevé. Ceci signifie que dans cette préfecture, malgré le faible potentiel en eau potable, les habitants arrivent à avoir plus accès à l'eau potable moyennant des efforts plus élevés.

2.4. Assainissement

Le ciblage dans le domaine de l'assainissement est principalement basé sur la proportion de la population utilisant les latrines (comprenant les chasses d'eau avec égouts ou fosses septiques et des latrines couvertes ou ventilées améliorées). A cet indicateur, s'ajoutent les proportions d'infrastructures scolaires et de santé équipées en latrines et points d'eau modernes.

Dans la région Maritime, la préfecture où les habitants utilisent le moins les latrines comme lieu d'aisance est la préfecture de l'Avé avec un taux de 7,6%. Les autres préfectures qui présentent un faible taux d'utilisation des latrines sont les préfectures de Vo (16,5%), de Zio (18,8%), et de Yoto (19,0%). La préfecture des Lacs avec un taux de 36,4% a la proportion d'utilisation de latrines la plus élevée de la région Maritime. En prenant en compte la proportion d'infrastructures scolaires équipées en latrines et points d'eau modernes, les préfectures de Yoto et de Zio sont les plus défavorisées avec des taux respectifs de 1% et 2% pour une moyenne régionale de 4%.

En ce qui concerne la proportion de structures de santé équipées en latrines et points d'eau modernes, la préfecture de Zio reste la moins pourvue avec un taux de 8%, inférieur à la moyenne régionale de 15%.

II. CRITERE DE CIBLAGE DES BENECIAIRES PAUVRES

Afin de s'assurer de bien cibler les bénéficiaires de ses projets comme des pauvres IADES a opté pour l'évaluation du profil socioéconomique de ses bénéficiaires afin de connaître leur niveau de pauvreté.

L'outil adopté par l'ONG est le PPI.

Le Poverty Probability Index (PPI®) est un outil de mesure de la pauvreté pour les organisations et les entreprises ayant pour mission de servir les plus démunis. La dernière version du PPI pour le Togo a été créée en mai 2018 sur la base des données de 2015.

Le PPI est un outil de mesure de la pauvreté spécifique à un pays. Les réponses à dix questions simples sont notées pour estimer la probabilité qu'un ménage soit pauvre. Le PPI utilise un algorithme qui traite les données qui ont déjà été recueillies par de grandes enquêtes auprès des ménages représentatives au niveau national afin de déterminer à la fois l'ensemble des questions qui offrent le plus d'informations et les points attachés à chaque réponse.

Les questions de ce PPI pour le Togo ont été tirées de l'Enquête du questionnaire des indicateurs de base de bien-être (QUIBB) menée en 2015 par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques du Togo.

Le PPI Togo prend en charge quatorze seuils de pauvreté :

- le seuil de pauvreté national (SPN), plus 150 % et 200 % du SPN ;
- trois seuils de pauvreté internationaux à PPA de 2005 (1,25 \$, 2,50 \$ et 5,00 \$) ;
- quatre seuils de pauvreté internationaux à PPA de 2011 (1,00 \$, 1,90 \$, 3,20 \$, 5,50 \$), et
- quatre seuils de pauvreté correspondant aux 20e, 40e, 60e et 80e centiles de la population.

Dans ces analyses IADES tient compte principalement du seuil national de pauvreté

3.1. Comment IADES utilise le PPI ?

IADES administre sur le terrain les questionnaires du PPI aux potentiels cibles qui souhaitent bénéficier des services de l'IADES. Le score obtenu est ensuite converti en probabilité de pauvreté grâce à un tableau de correspondance qui a pour base 14 seuils de pauvreté (Rappel que IADES n'utilise principalement que le seuil national obtenu grâce au QUIBB).

Le tableau ci-dessous est le tableau de correspondance de probabilité de pauvreté sur la base du seuil national de probabilité.


Score PPI	Probabilité de pauvreté (%)	Score PPI	Probabilité de pauvreté (%)	Score PPI	Probabilité de pauvreté (%)
0	93.5%	34	53.0%	68	8.0%
1	93.1%	35	51.1%	69	7.5%
2	92.6%	36	49.2%	70	7.0%
3	92.0%	37	47.3%	71	6.5%
4	91.5%	38	45.5%	72	6.1%
5	90.9%	39	43.6%	73	5.7%
6	90.2%	40	41.8%	74	5.3%
7	89.5%	41	40.0%	75	4.9%
8	88.8%	42	38.2%	76	4.6%
9	88.1%	43	36.4%	77	4.3%
10	87.2%	44	34.7%	78	4.0%
11	86.4%	45	33.0%	79	3.7%

12	85.5%	46	31.4%	80	3.4%
13	84.5%	47	29.8%	81	3.2%
14	83.5%	48	28.2%	82	3.0%
15	82.4%	49	26.7%	83	2.8%
16	81.3%	50	25.3%	84	2.6%
17	80.2%	51	23.9%	85	2.4%
18	78.9%	52	22.6%	86	2.2%
19	77.7%	53	21.3%	87	2.1%
20	76.3%	54	20.0%	88	1.9%
21	74.9%	55	18.9%	89	1.8%
22	73.5%	56	17.7%	90	1.6%
23	72.0%	57	16.7%	91	1.5%
24	70.5%	58	15.7%	92	1.4%
25	68.9%	59	14.7%	93	1.3%
26	67.3%	60	13.8%	94	1.2%
27	65.6%	61	12.9%	95	1.1%
28	63.9%	62	12.1%	96	1.1%
29	62.1%	63	11.3%	97	1.0%
30	60.3%	64	10.6%	98	0.9%
31	58.5%	65	9.9%	99	0.8%
32	56.7%	66	9.2%	100	0.8%
33	54.8%	67	8.6%		

Exemple d'interprétation :

« Pour un score de 8, le ménage à une probabilité de 88, 8% de se retrouver en dessous du seuil de pauvreté »

« Pour un score de 70, le ménage à une probabilité de 7 % de se retrouver en dessous du seuil de pauvreté »

 I.A.D.E.S. <small>Institution d'Aide au Développement Economique et Social</small>	CIBLAGE GEOGRAPHIQUE ET DE POPULATION PAUVRE AU TOGO	Version : 02
CDE-IADES-2020-003	Date de mise à jour : 08 février 2020	Page 8 sur 11

Que signifie réellement une probabilité de 88,8 % de se trouver en dessous du seuil de pauvreté national ?

Pour un seuil de pauvreté donné, un ménage est soit pauvre, soit non. Comme il est très coûteux de mesurer directement la pauvreté, et donc d'être certain de l'état de pauvreté d'un ménage, le PPI utilise les données recueillies à partir de dix questions pour estimer la probabilité qu'un ménage soit pauvre. Dans cet exemple, cela signifie qu'il existe une probabilité de 88,8 % que le ménage soit pauvre. En outre, sur 100 ménages ayant chacun un score de 8 et donc une probabilité moyenne de pauvreté de 88,8 %, on peut s'attendre à ce que 89 ménages soient pauvres.

3.2. Comment IADES calcule le taux de pauvreté et le compare aux taux de pauvreté nationaux et régionaux

Pour obtenir le taux de pauvreté d'un groupe de ménages, il suffit de faire la moyenne de leurs probabilités individuelles de pauvreté.

Ensuite vous comparez le taux de pauvreté de vos bénéficiaires au taux de pauvreté nationaux et régionaux.

Ci-dessous les tableaux de pauvreté nationaux et régionaux.

	Région	\$1,00/jour	\$1,90/jour	\$3,20/jour	\$5,50/jour	\$1,25/jour	\$2,50/jour	\$5,00/jour
		2011	2011	2011	2011	2005	2005	2005
Ménage	Rural	24.2%	58.4%	84.6%	97.0%	57.4%	88.8%	98.9%
	Urbain	5.7%	27.8%	57.4%	85.9%	26.7%	68.3%	92.6%
	Lomé	6.5%	27.4%	57.0%	85.4%	26.1%	66.6%	92.9%
	Maritime	9.8%	30.0%	65.8%	91.4%	28.7%	75.2%	94.9%
	Plateaux	20.2%	49.7%	76.4%	93.7%	48.5%	83.8%	97.9%
	Kara	20.4%	60.0%	82.4%	95.0%	59.4%	87.3%	97.3%
	Savanes	29.5%	63.5%	86.5%	96.6%	62.4%	90.8%	98.5%
	National	16.4%	45.5%	73.1%	92.3%	44.4%	80.1%	96.3%
Individuel	Rural	24.1%	57.5%	83.8%	96.8%	56.5%	88.4%	98.8%
	Urbain	5.8%	28.1%	57.6%	86.1%	27.0%	68.6%	92.6%
	Lomé	6.3%	26.8%	56.5%	85.4%	25.5%	66.3%	93.1%
	Maritime	7.1%	25.3%	58.8%	88.2%	24.1%	68.8%	93.1%
	Plateaux	16.9%	43.9%	71.0%	91.2%	42.8%	79.9%	96.0%
	Centrale	13.3%	46.0%	76.0%	95.2%	45.2%	83.9%	97.1%
	Kara	15.6%	49.0%	74.7%	91.5%	48.4%	82.3%	94.8%



I.A.D.E.S.
Institut d'Aide au Développement
Economique et Social

**CIBLAGE GEOGRAPHIQUE ET DE POPULATION PAUVRE AU
TOGO**

Version : 02

CDE-IADES-2020-003

Date de mise à jour : 08 février 2020

Page **10** sur **11**

	Savanes	22.7%	55.4%	79.6%	94.8%	54.4%	85.4%	97.7%
	National	12.9%	39.5%	67.8%	90.2%	38.5%	76.3%	95.0%

